Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212900989-20251211-D202562-DE

LAMPAUL
PLOUARZEL

COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUARZEL
DÉPARTEMENT DU FINISTERE

*****

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation le :
6 décembre 2025
Membres

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à 18 H.30
Le conseil municipal de LAMPAUL-PLOUARZEL, légalement convoqué, s'est réuni à LAMPAUL-PLOUARZEL sous la présidence de Michel JOURDEN, maire,

Etaient présents : Michel JOURDEN, Brigitte JAMET, François LE BERRE, Marie MORGANT, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Ronan LANSONNEUR, Caroline RIBEZZO, Eric COZIEN, Cloé PAQUE, Amandine KEROUANTON, Morgane LE GALL (arrivée à 18h36), Morgan LE QUELLEC, Sylvain GUERIN et Christophe FAVE.

Absents excusés : Didier MELLOUET qui a donné procuration à Anne JOURDAIN, Frédéric MORVAN qui a donné procuration à Marie MORGANT, Philippe DHAUSSY qui a donné procuration à Sylvain GUERIN et Marie-Claire LE GAC.

Secrétaire de séance : Caroline RIBEZZO

DELIBERATION N°D-2025-62

Objet : Convention de partenariat pour l'embellissement du poste de distribution publique d'électricité rue d'Ouessant

RAPPORTEUR : Yann KEREBEL, adjoint aux travaux.

La commune a sollicité le street artiste PAKONE pour l'embellissement de bâtiments et mobiliers publics.

Sont notamment concernés, 3 postes de distribution publique d'électricité situés, respectivement, place du Gouérou, rue de Porspaul et rue de Ouessant pour un montant de 4 500 € (1 500 €/poste).

Pour les 2 premiers postes, la commune a déjà signé une convention de partenariat tripartite avec ENEDIS et le SDEF.

Cette convention prévoit notamment une aide financière d'ENEDIS et du SDEF de 400 € chacun et par poste.

ENEDIS et le SDEF ont confirmé à la commune leur participation pour le 3ème poste de la rue de Ouessant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

▶ Approuve la convention de partenariat pour l'embellissement du poste de distribution d'électricité de la rue de Ouessant jointe à la présente délibération;

▶ Autorise Monsieur le maire ou son représentant à la signer.

Pour extrait certifié conforme,
A Lampaul-Plouarzel, le 11 décembre 2025,

Le maire,
Michel JOURDEN

MAIRIE DE LAMPAUL PLOUARZEL (Nord-Finistère)